



Rapport financier semestriel  
au 30 juin 2023

Cette page est intentionnellement laissée blanche.

# Rapport financier semestriel au 30 juin 2023

## Sommaire

---

<b>Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2023</b>	<b>3</b>
<b>Rapport financier semestriel au 30 juin 2023</b>	<b>9</b>
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023</b>	<b>31</b>
<b>Attestation du responsable du rapport financier semestriel</b>	<b>32</b>

---

Cette page est intentionnellement laissée blanche.

# Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2023

---

<b>1</b>	<b>Situation de la société et faits marquants au cours du premier semestre 2023</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Trafic</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Tarif</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Travaux et amélioration du réseau en service</b>	<b>5</b>
4.1	Duplex A86	5
4.2	Travaux d'amélioration du réseau interurbain	5
<b>5</b>	<b>Exploitation du réseau et sécurité du personnel</b>	<b>5</b>
<b>6</b>	<b>Relation avec l'État concédant</b>	<b>5</b>
<b>7</b>	<b>Comptes semestriels IFRS</b>	<b>6</b>
7.1	Chiffre d'affaires	6
7.2	Résultat opérationnel	6
7.3	Résultat financier	6
7.4	Résultat net	6
7.5	Endettement financier net	6
<b>8</b>	<b>Comptes sociaux</b>	<b>6</b>
<b>9</b>	<b>Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2023</b>	<b>7</b>
<b>10</b>	<b>Composition du Conseil d'administration</b>	<b>7</b>
<b>11</b>	<b>Répartition du capital social</b>	<b>7</b>

---

# 1 Situation de la société et faits marquants au cours du premier semestre 2023

## Appréciation de performance financière

L'activité et les résultats de Cofiroute poursuivent la tendance observée en 2022.

Le chiffre d'affaires d'exploitation du 1<sup>er</sup> semestre 2023 s'élève à 756 millions d'euros, en hausse de 5,3 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Le résultat opérationnel sur activité (ROPA), en hausse par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022, s'établit à 464,4 millions d'euros. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 61,44 % (58,81 % au 1<sup>er</sup> semestre 2022). Le résultat opérationnel courant (ROC) ressort à 462,3 millions d'euros (420,8 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2022). Le résultat de Cofiroute affiche un bénéfice de 304,9 millions d'euros (319,5 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2022).

L'endettement financier net s'élève à 3 558,9 millions d'euros au 30 juin 2023, en baisse de 69,5 millions d'euros sur 12 mois et en hausse de 207,5 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022.

## Opérations de financement et gestion de la liquidité de Cofiroute

Cofiroute dispose au 30 juin 2023, d'un montant total de liquidités de 822,6 millions d'euros, dont :

- une trésorerie nette de - 2,4 millions d'euros ;
- une ligne de crédit revolver avec VINCI à hauteur de 825 millions d'euros non utilisés.

# 2 Trafic

L'évolution du trafic au cours de ce premier semestre 2023 doit être analysée en tenant compte des facteurs suivants :

- l'absence de mesures sanitaires liée à la pandémie de Covid-19 en 2023 par rapport à 2022 pour les trafics véhicules légers ;
- une croissance économique en hausse au premier trimestre en France (+ 0,9 % sur un an) comme en Espagne (+ 4,2 % sur un an) ;
- un jour ouvré de moins en 2023 pour la circulation des poids lourds ;
- le prix moyen du gazole en baisse de 5,0 % au premier semestre 2023 par rapport au premier semestre 2022, favorisant le trafic des véhicules légers ;
- des pénuries de carburants de mi-mars à début avril 2023 défavorables au trafic des véhicules légers ;
- deux week-ends prolongés de plus au printemps 2023 par rapport à 2022, bénéficiant au trafic des véhicules légers.

Compte tenu de ces éléments, Cofiroute a enregistré au cours du premier semestre 2023 une croissance de son trafic du réseau interurbain de 2,5 % par rapport au même semestre de l'année précédente :

- + 3,3 % pour les véhicules légers qui représentent 84,0 % du trafic total ;
- - 1,2 % pour les poids lourds qui représentent 16,0 % du trafic total.

Le trafic du Duplex A86 progresse lui de 6,7 %, cette variation étant en partie due à l'effet de base des restrictions de déplacements liées au coronavirus en janvier 2022.

# 3 Tarif

Les tarifs du Duplex A86 ont évolué au 1<sup>er</sup> janvier 2023 en application de l'arrêté interministériel du 28 décembre 2022.

Les tarifs de péage du réseau interurbain ont été augmentés au 1<sup>er</sup> février 2023 en application de l'arrêté interministériel du 30 janvier 2023. La hausse du tarif kilométrique moyen est de + 4,53 %

## 4 Travaux et amélioration du réseau en service

### 4.1 Duplex A86

Les investissements du premier semestre 2023 portent sur la poursuite du plan de renouvellement des équipements (notamment les travaux d'éclairage pour le passage en LEDs, la détection automatique d'incidents et la gestion technique centralisée).

### 4.2 Travaux d'amélioration du réseau interurbain

Dans le cadre des deuxièmes phases d'aménagement du réseau interurbain (ERI 2), suite à la publication des bilans de concertation réglementaire des projets des demi-diffuseurs de Restigné et Langeais en mai et en septembre 2022, les dossiers de demande de principe ont été transmis à l'État au premier trimestre 2023. Les dossiers relatifs aux procédures de déclarations d'utilité publique et d'autorisations environnementales sont à présent en cours de préparation. Par ailleurs, les études de la mise au profil en travers définitif de l'A28 entre Parigné l'Évêque et Ecommoy se poursuivent.

Dans le cadre du Plan de Relance Autoroutier (PRA), les travaux de l'élargissement de l'A10 au nord d'Orléans se poursuivent. Les travaux d'élargissement de l'A10 entre Sainte-Maure-de-Touraine et Veigné se terminent.

#### Plan d'investissement autoroutier

Les travaux des écoponts et des échangeurs de la Porte de Gesvres et de Saran-Gidy se poursuivent.

Les études et les procédures concernant l'échangeur de Laval se poursuivent.

## 5 Exploitation du réseau et sécurité du personnel

En termes de conditions de circulation, il n'y a pas eu d'événement majeur à signaler impactant le réseau, et aucun événement neigeux significatif n'est survenu durant la saison hivernale 2022/2023.

En ce qui concerne la sécurité du personnel, Cofiroute a poursuivi sa démarche d'amélioration continue avec la mise en œuvre de diverses actions portant en premier lieu sur la prévention des heurts de fourgon, au travers d'une communication adaptée en lien notamment avec la Fondation VINCI Autoroutes. À ce sujet, et à la suite de divers accidents graves impliquant du personnel d'autres sociétés concessionnaires, Cofiroute a poursuivi sa démarche de mise à jour complète de ses processus de formation et de certification de ses salariés intervenant sur le réseau autoroutier, en intégrant notamment les cours de l'École des Métiers de l'Autoroute (EMA), créée à Brive-La-Gaillarde début 2022 par VINCI Autoroutes, dans le cursus de ses nouveaux salariés hommes et femmes en jaune. Par ailleurs, Cofiroute a mis en place depuis le printemps 2023 une évolution de sa procédure d'intervention pour les événements en voie de droite dans le cadre d'un arrêté d'autorisation à titre expérimental et à durée limitée pris par les services de l'État. Cette nouvelle procédure fait l'objet d'un reporting détaillé et exhaustif auprès de l'administration de la sécurité routière, de manière à s'assurer de ses effets bénéfiques sur le risque routier pour le personnel.

## 6 Relation avec l'État concédant

Les rapports annuels d'exécution au titre de l'année 2022 des concessions du Duplex A86 et du réseau interurbain ont été remis le 30 juin 2023 au concédant, conformément au contrat de concession.

## 7 Comptes semestriels IFRS

### 7.1 Chiffre d'affaires

Cofiroute comptabilise le chiffre d'affaires issu des contrats de concession de service public conformément aux dispositions de la norme IFRS 15. Ce chiffre d'affaires IFRS est constitué par un chiffre d'affaires d'exploitation, fruit de la perception du péage sur le réseau et des activités annexes réalisées par Cofiroute, et par un chiffre d'affaires construction correspondant aux investissements sur les infrastructures réalisées pour le compte de l'État.

Le chiffre d'affaires d'exploitation IFRS s'établit, au 30 juin 2023, à 755,9 millions d'euros, contre 718 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2022, soit une hausse de 5,3 %.

Le chiffre d'affaires construction s'élève à 85 millions d'euros contre 93,1 millions d'euros au 30 juin 2022, en baisse de 8,7 %.

Il convient de rappeler que Cofiroute n'affecte pas de marge à cette activité qui donne lieu à l'inscription au bilan d'une immobilisation incorporelle du domaine concédé pour un montant correspondant à la charge de construction comptabilisée au compte de résultat.

En cumul, le chiffre d'affaires atteint 840,8 millions d'euros, à comparer à 811,1 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

### 7.2 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel augmente de 9,9 % à 462,3 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023, contre 420,8 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

### 7.3 Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net s'établit à 48 millions d'euros (contre 10,3 millions d'euros au 30 juin 2022), en hausse de 37,7 millions d'euros.

L'actualisation de la provision pour maintien en l'état de l'infrastructure, appliquée conformément aux normes IFRS, a un impact négatif de 3 millions d'euros.

En conséquence, le résultat financier ressort à -51,7 millions d'euros (contre +9,5 millions d'euros au 30 juin 2022), en dégradation de 61,3 millions d'euros.

### 7.4 Résultat net

Avec une charge d'impôts de 105,7 millions d'euros, le résultat net s'établit à 304,9 millions d'euros, contre 319,5 millions d'euros au 30 juin 2022.

### 7.5 Endettement financier net

L'endettement financier net à fin juin 2023 s'élève à 3 558,9 millions d'euros, à comparer à 3 351,4 millions d'euros au 31 décembre 2022.

## 8 Comptes sociaux

### Compte de résultat

Le chiffre d'affaires de Cofiroute (hors chiffre d'affaires construction) s'établit au 1<sup>er</sup> semestre 2023 à 755,9 millions d'euros, soit une augmentation de 5,3 % par rapport à la même période de 2022.

La recette de péage s'établit à 745,2 millions d'euros, en hausse de 5,4 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Le résultat net de Cofiroute du 1<sup>er</sup> semestre 2023 s'élève à 292,1 millions d'euros, en augmentation de 1 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2022.



## 9 Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2023

Les principaux risques liés à l'exploitation auxquels Cofiroute pourrait être confronté sur le second semestre 2023 tiennent en particulier au trafic et à l'acceptabilité du péage et des tarifs par les usagers, la quasi-totalité des revenus étant constituée par les recettes de péage. Le trafic peut être affecté par le contexte économique et le niveau de prix des carburants.

Les principaux risques financiers sont détaillés dans la note 17 " Informations relatives à la gestion des risques financiers " du rapport financier annuel 2022.

## 10 Composition du Conseil d'administration

Au 30 juin 2023, le Conseil d'administration est composé des membres suivants :

- Pierre Coppey;
- la société VINCI Autoroutes Projets 10;
- la société VINCI Autoroutes;
- la société VINCI Concessions;
- la société VINCI Autoroutes Services;
- la société VINCI Autoroutes Projets 4;
- la société VINCI Autoroutes Projets 11;
- Hélène Hoepffner;
- Patrick Priam;
- Alexandra Serizay;
- Pierre Trotot;
- Natacha Valla;
- Sylvain Lefol.

Au 30 juin 2023, le Conseil d'administration comprend treize administrateurs dont sept femmes et répond ainsi à l'exigence de représentation équilibrée prescrite par l'article L.225-18-1 du code de commerce (les administrateurs représentant les salariés ne sont pas pris en compte pour apprécier la proportion conformément au code de commerce).

Les administrateurs sont nommés pour quatre ans.

Le Conseil d'administration poursuit plusieurs objectifs :

- la diversité et la complémentarité des compétences techniques et des expériences;
- la représentation équilibrée des hommes et des femmes;
- et l'indépendance des administrateurs.

Le Conseil tend ainsi à choisir des profils issus des domaines financier, juridique, de la communication ou des ressources humaines.

Ainsi les dernières nominations d'administrateurs ont permis d'obtenir la composition suivante :

- 58,3 % des administrateurs sont des femmes, dans le respect des dispositions légales;
- 41,7 % des administrateurs ne sont pas salariés d'une entité du Groupe VINCI;
- 58,3 % des administrateurs sont âgés de moins de 60 ans.

## 11 Répartition du capital social

Le capital social de Cofiroute est réparti comme suit au 30 juin 2023 :

- VINCI Autoroutes 99,9998 %;
- Autres 0,0002 %.

Cette page est intentionnellement laissée blanche.

# Rapport financier semestriel au 30 juin 2023

---

<b>Comptes individuels IFRS semestriels résumés au 30 juin 2023</b>	<b>10</b>
Compte de résultat IFRS de la période	10
État du résultat global IFRS de la période	11
Bilan IFRS – Actif	12
Bilan IFRS – Passif	12
Tableau des flux de trésorerie IFRS	13
Variation de l’endettement financier net de la période	13
Variation des capitaux propres IFRS	14
<b>Annexe aux comptes individuels IFRS semestriels résumés</b>	<b>15</b>
A. Principes comptables, méthodes d’évaluation et changement de méthodes	16
B. Indicateurs financiers	18
C. Principales composantes du compte de résultat	19
D. Contrats de concession	20
E. Autres composantes du bilan et engagements liés à l’activité	22
F. Capitaux propres	24
G. Financement et gestion des risques financiers	25
H. Avantages du personnel et paiements en actions	28
I. Autres notes	29
J. Litige	29
K. Événements postérieurs à la clôture	29

---

# Comptes individuels IFRS semestriels résumés au 30 juin 2023

## Compte de résultat IFRS de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2022
<b>Chiffre d'affaires<sup>(*)</sup></b>	<b>4</b>	<b>755,9</b>	<b>718,0</b>	<b>1 534,2</b>
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession		85,0	93,1	192,6
Chiffre d'affaires total		840,8	811,1	1 726,8
Produits des activités annexes		1,4	1,3	2,9
Charges opérationnelles	6	(377,8)	(390,1)	(819,6)
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>		<b>464,4</b>	<b>422,2</b>	<b>910,1</b>
Paiements en actions (IFRS 2)	21	(2,1)	(1,5)	(4,3)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>462,3</b>	<b>420,8</b>	<b>905,8</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>6</b>	<b>462,3</b>	<b>420,8</b>	<b>905,8</b>
Coût de l'endettement financier brut		(48,5)	(10,3)	(33,1)
Produits financiers des placements de trésorerie		0,5		0,1
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>7</b>	<b>(48,0)</b>	<b>(10,3)</b>	<b>(33,0)</b>
Autres produits et charges financiers	8	(3,7)	19,8	21,8
Impôts sur les bénéfices	9	(105,7)	(110,8)	(230,2)
<b>Résultat net</b>		<b>304,9</b>	<b>319,5</b>	<b>664,4</b>
<b>Résultat net par action (en euros)</b>	<b>10</b>	<b>75,12</b>	<b>78,72</b>	<b>163,70</b>

<sup>(\*)</sup> Hors chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession.

## État du résultat global IFRS de la période

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2022
<b>Résultat net</b>	<b>304,9</b>	<b>319,5</b>	<b>664,4</b>
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie <sup>(*)</sup>		0,3	0,3
Impôt <sup>(**)</sup>		(0,1)	(0,1)
<b>Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	0,7	3,5	4,0
Impôt	(0,2)	(0,9)	(1,0)
<b>Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>0,5</b>	<b>2,6</b>	<b>3,0</b>
<b>Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0,5</b>	<b>2,8</b>	<b>3,2</b>
<b>Résultat global</b>	<b>305,4</b>	<b>322,3</b>	<b>667,5</b>

<sup>(\*)</sup> Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

<sup>(\*\*)</sup> Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace).

## Bilan IFRS – Actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	11	4 464,0	4 522,9	4 498,8
Autres immobilisations incorporelles		1,4	1,7	1,8
Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	12	178,8	182,5	179,0
Immobilisations corporelles	12	7,4	7,0	7,5
Instruments financiers dérivés actifs non courants	16	49,2	25,0	52,6
<b>Total actifs non courants</b>		<b>4 700,9</b>	<b>4 739,1</b>	<b>4 739,7</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks et travaux en cours	13	1,2	1,1	1,4
Clients et autres débiteurs	13	123,4	115,6	126,8
Autres actifs courants	13	26,8	33,4	29,7
Actifs d'impôt exigible		12,9	5,9	
Instruments dérivés actifs courants	16	1,1	7,9	0,7
Disponibilités et équivalents de trésorerie	16	1,3	17,7	6,7
<b>Total actifs courants</b>		<b>166,6</b>	<b>181,5</b>	<b>165,2</b>
<b>Total actifs</b>		<b>4 867,5</b>	<b>4 920,6</b>	<b>4 904,9</b>

## Bilan IFRS – Passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social		158,3	158,3	158,3
Autres instruments de capitaux propres		7,0	7,0	7,0
Réserves		78,3	62,5	(52,3)
Résultat net		304,9	319,5	664,4
Opérations reconnues directement en capitaux propres	15	9,2	8,4	8,7
<b>Total capitaux propres</b>		<b>557,6</b>	<b>555,7</b>	<b>786,0</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions pour avantages du personnel	20	13,5	12,5	13,4
Emprunts obligataires	16	2 661,5	2 739,6	2 628,5
Autres emprunts et dettes financières	16	218,3	273,6	239,5
Instruments dérivés passifs non courants	16	378,8	274,8	414,4
Dettes de location non courantes	14	1,5	1,4	1,2
Autres passifs non courants		6,1	7,0	7,0
Impôts différés nets passifs		179,3	181,4	174,9
<b>Total passifs non courants</b>		<b>3 459,1</b>	<b>3 490,4</b>	<b>3 478,8</b>
<b>Passifs courants</b>				
Provisions courantes	13	277,4	276,8	271,3
Fournisseurs	13	75,2	47,2	55,2
Dettes sur immobilisations du domaine concédé		42,0	51,4	55,3
Autres passifs courants	13	103,3	107,3	123,1
Passifs d'impôt exigible				5,2
Dettes de location courantes	14	1,2	1,0	0,9
Instruments dérivés passifs courants	16	2,8	1,3	0,9
Dettes financières courantes	16	348,9	389,6	128,2
<b>Total passifs courants</b>		<b>850,8</b>	<b>874,6</b>	<b>640,1</b>
<b>Total passifs et capitaux propres</b>		<b>4 867,5</b>	<b>4 920,6</b>	<b>4 904,9</b>

## Tableau des flux de trésorerie IFRS

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2022
<b>Résultat net de la période</b>		<b>304,9</b>	<b>319,5</b>	<b>664,4</b>
Dotations aux amortissements		130,9	131,4	263,3
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		4,4	(18,9)	(19,8)
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	20	(3,4)	(3,1)	(1,1)
Résultat sur cessions		0,0	(0,1)	(0,3)
Impact d'actualisation des créances et dettes non courantes		0,4	(0,3)	(1,0)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	7	48,0	10,3	33,0
Charges financières associées aux contrats de location	8	0,0	0,0	0,0
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	9	105,7	110,8	230,2
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>		<b>591,0</b>	<b>549,5</b>	<b>1 168,5</b>
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	13	9,3	(4,8)	7,8
Impôts payés		(119,0)	(114,1)	(229,2)
Intérêts financiers nets payés		(45,1)	(13,3)	(28,2)
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>I</b>	<b>436,2</b>	<b>417,3</b>	<b>919,0</b>
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(0,2)	(0,5)	(1,1)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,0	0,0	
Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)	11-12	(107,4)	(99,7)	(199,5)
Autres		(0,4)	(0,1)	(0,2)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>	<b>II</b>	<b>(108,0)</b>	<b>(100,3)</b>	<b>(200,8)</b>
Dividendes payés				
- aux actionnaires de Cofiroute	15.2	(531,9)	(477,6)	(593,4)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	16			
Remboursements d'emprunts long terme	16	(21,5)	(21,5)	(55,5)
Remboursement des dettes de location & charges financières associées		(0,8)	(0,7)	(1,4)
Variation des actifs de gestion de trésorerie & autres dettes financières courantes	16	225,0	170,0	(100,0)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>III</b>	<b>(329,2)</b>	<b>(329,8)</b>	<b>(750,3)</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>I + II + III</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(12,8)</b>	<b>(32,0)</b>
Trésorerie nette à l'ouverture		(1,5)	30,6	30,6
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>		<b>(2,4)</b>	<b>17,7</b>	<b>(1,5)</b>

## Variation de l'endettement financier net de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2022
<b>Endettement financier net en début de période</b>		<b>(3 351,4)</b>	<b>(3 470,4)</b>	<b>(3 470,4)</b>
Variation de la trésorerie nette		(0,9)	(12,8)	(32,0)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(225,0)	(170,0)	100,0
(Émission) remboursement des emprunts		21,5	21,5	55,5
Autres variations		(3,1)	3,3	(4,5)
<b>Variation de l'endettement financier net</b>		<b>(207,5)</b>	<b>(158,0)</b>	<b>119,0</b>
<b>Endettement financier net en fin de période</b>	<b>16</b>	<b>(3 558,9)</b>	<b>(3 628,4)</b>	<b>(3 351,4)</b>

## Variation des capitaux propres IFRS

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux Propres				Total
	Capital social	Réserves	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Résultat net	
<b>Capitaux propres au 31/12/2021</b>	<b>158,3</b>	<b>(14,3)</b>	<b>5,5</b>	<b>563,4</b>	<b>712,8</b>
Résultat net de la période				319,5	319,5
Autres éléments du résultat global			2,8		2,8
<b>Résultat global de la période</b>			<b>2,8</b>	<b>319,5</b>	<b>322,3</b>
Affectation de résultat et dividendes distribués		85,7		(563,4)	(477,6)
Paielements en actions		(1,8)			(1,8)
<b>Capitaux propres au 30/06/2022</b>	<b>158,3</b>	<b>69,5</b>	<b>8,4</b>	<b>319,5</b>	<b>555,7</b>
Résultat net de la période				344,9	344,9
Autres éléments du résultat global			0,3		0,3
<b>Résultat global de la période</b>			<b>0,3</b>	<b>344,9</b>	<b>345,2</b>
Affectation de résultat et dividendes distribués		(115,7)			(115,7)
Paielements en actions		0,9			0,9
<b>Capitaux propres au 31/12/2022</b>	<b>158,3</b>	<b>(45,3)</b>	<b>8,7</b>	<b>664,4</b>	<b>786,0</b>
Résultat net de la période				304,9	304,9
Autres éléments du résultat global			0,5		0,5
<b>Résultat global de la période</b>			<b>0,5</b>	<b>304,9</b>	<b>305,4</b>
Affectation de résultat et dividendes distribués		132,4		(664,4)	(531,9)
Paielements en actions		(1,9)			(1,9)
<b>Capitaux propres au 30/06/2023</b>	<b>158,3</b>	<b>85,3</b>	<b>9,2</b>	<b>304,9</b>	<b>557,6</b>



# Annexe aux comptes individuels IFRS semestriels résumés

<b>A. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes</b>	<b>16</b>
1 Principes comptables	16
2 Règles et méthodes d'évaluation	16
<b>B. Indicateurs financiers</b>	<b>18</b>
3 Information sectorielle	18
4 Chiffre d'affaires	18
5 Réconciliation et présentation des indicateurs de suivi de la performance	18
<b>C. Principales composantes du compte de résultat</b>	<b>19</b>
6 Résultat opérationnel	19
7 Coût de l'endettement financier net	19
8 Autres charges et produits financiers	20
9 Impôts sur les bénéfices	20
10 Résultat par action	20
<b>D. Contrats de concession</b>	<b>20</b>
11 Immobilisations incorporelles du domaine concédé	21
<b>E. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité</b>	<b>22</b>
12 Immobilisations corporelles	22
13 Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	23
14 Dettes relatives aux contrats de location	23
<b>F. Capitaux propres</b>	<b>24</b>
15 Informations relatives aux capitaux propres	24
<b>G. Financement et gestion des risques financiers</b>	<b>25</b>
16 Données relatives à l'endettement financier net	25
17 Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	26
18 Informations relatives à la gestion des risques financiers	27
19 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	27
<b>H. Avantages du personnel et paiements en actions</b>	<b>28</b>
20 Provisions pour avantages du personnel	28
21 Paiements en actions	29
<b>I. Autres notes</b>	<b>29</b>
22 Transactions avec les parties liées	29
<b>J. Litiges</b>	<b>29</b>
<b>K. Événements postérieurs à la clôture</b>	<b>29</b>
23.1 Acompte sur dividende	29
23.2 Événements importants survenus depuis le 30 juin 2023	29

## A. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes

### 1 Principes comptables

Les principes comptables retenus au 30 juin 2023 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers individuels IFRS au 31 décembre 2022, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023<sup>(\*)</sup>.

Les comptes individuels IFRS semestriels résumés de Cofiroute au 30 juin 2023 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 21 juillet 2023. S'agissant de comptes individuels IFRS résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers de Cofiroute pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les états financiers de Cofiroute sont présentés en millions d'euros, avec une décimale. Les arrondis à la centaine de milliers d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

#### 1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 sont sans impact significatif sur les comptes individuels IFRS de Cofiroute au 30 juin 2023. Elles concernent principalement :

- IFRS 17 "Contrats d'assurance" : cette norme établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ;
- amendement à IAS 12 - "Impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique" : cet amendement supprime l'exemption de comptabilisation initiale des impôts différés pour les transactions résultant des différences temporaires taxables et déductibles d'un même montant ;
- amendements à IAS 8 - "Définition des estimations comptables" : ces amendements clarifient les différences entre les méthodes comptables et les estimations comptables. Les estimations comptables sont désormais définies comme "des montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à des incertitudes en ce qui concerne leur évaluation".

#### 1.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2023

Cofiroute n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient la concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- amendements à IAS 1 - "Passifs non courants assortis de clauses restrictives" ;
- amendements à IAS 16 - "Passifs de location dans le cadre d'une cession-bail" ;
- amendements à IAS 7 et IFRS 7 - "Accords de financements fournisseurs" ;
- amendements à IAS 12 "Réforme fiscale internationale – Règles du Pilier 2" : cet amendement, non encore adopté par l'Union européenne, fournit une exception obligatoire et temporaire à la comptabilisation des impôts différés associés à la réforme fiscale Pilier 2.

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours. Cependant, ceux-ci ne présentent pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles de Cofiroute.

#### 1.3 Réforme des retraites en France

La promulgation le 15 avril 2023 de la loi n°2023-270 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 a pour effet de relever progressivement l'âge de départ en retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour atteindre 64 ans en 2030, et d'accélérer l'application de la loi "Touraine" pour porter la durée de cotisation à 43 ans à partir de 2027 au lieu de 2035. Les impacts de cette modification de régime sont en cours de valorisation par Cofiroute et seront comptabilisés au second semestre 2023. Sur la base de ses premières estimations, Cofiroute n'attend qu'une baisse limitée de ses engagements de retraite.

## 2 Règles et méthodes d'évaluation

### 2.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

<sup>(\*)</sup> Disponibles sur le site : [http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm)

Les comptes individuels IFRS semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après :

- détermination des taux d'actualisation et des durées de location retenus pour la détermination de la valeur des droits d'utilisation et des dettes liées pour les contrats de location (IFRS 16);
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles;
- évaluation des provisions;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19);
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur;
- évaluation des engagements de retraite;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2);
- risques climatiques.

## 2.2 Évaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du "risque de contrepartie" pour les instruments dérivés actifs et du "risque de crédit propre" pour les instruments dérivés passifs.

Cofiroute a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers de gestion de trésorerie. Les justes valeurs des autres instruments financiers (notamment instruments de dette et actifs évalués au coût amorti) sont communiquées en annexe aux comptes individuels IFRS annuels en note G.19 "Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable".

Pour déterminer ces justes valeurs, Cofiroute utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement et emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est effectué sur la base de modèles communément utilisés pour évaluer ces instruments financiers;  
Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet chaque trimestre, de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties;
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

## 2.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par Cofiroute dans le cadre des arrêtés intermédiaires

### Saisonnalité de l'activité

L'activité de Cofiroute est structurellement saisonnière.

Le volume de trafic au premier semestre est structurellement inférieur à celui du second semestre, étant donné le poids élevé du trafic des véhicules légers durant la période estivale.

Au cours des derniers exercices le chiffre d'affaires du premier semestre a représenté entre 43 % et 47 % du chiffre d'affaires de l'année.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du premier semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels de Cofiroute.

Les produits et charges des activités ordinaires que Cofiroute perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés au cours de la période.

### Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de Cofiroute estimé pour l'exercice 2023 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

### Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes IFRS semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2023 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2022. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023 (taux d'actualisation) sont comptabilisés en "Autres éléments du résultat global".

## 2.4 Dispositions spécifiques

### Risques climatiques

Cofiroute prend en compte, au mieux de sa connaissance, les risques climatiques dans ses hypothèses de clôture et intègre leur impact potentiel dans les états financiers. Le processus mis en place décrit dans le rapport de gestion annuel 2022 en note A.3 est resté inchangé au 30 juin 2023.

### Environnement macroéconomique

Dans les concessions, les augmentations tarifaires des infrastructures gérées des autoroutes sont déterminées par des formules contractuelles, qui permettent de compenser au moins partiellement le risque d'inflation.

## B. Indicateurs financiers

### 3 Information sectorielle

Cofiroute est géré comme un seul secteur d'activité, à savoir l'activité de gestion et d'exploitation de sections d'autoroutes concédées à laquelle sont rattachées les redevances annexes (d'installations commerciales, de mise à disposition de fibres optiques, des stations de télécommunications, d'emplacements de parking poids lourds).

### 4 Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2022
Chiffre d'affaires – Recettes de péage	745,2	706,9	1511,5
Chiffre d'affaires – Autres	10,7	11,2	22,7
<b>Chiffre d'affaires d'exploitation</b>	<b>755,9</b>	<b>718,0</b>	<b>1534,2</b>
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession	85,0	93,1	192,6
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>840,8</b>	<b>811,1</b>	<b>1726,8</b>

### 5 Réconciliation et présentation des indicateurs de suivi de la performance

#### Indicateurs du tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2022
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	436,2	417,3	878,9
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(0,2)	(0,5)	(0,1)
Remboursement des dettes de location & charges financières associées	(0,8)	(0,7)	(3,4)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>435,3</b>	<b>416,1</b>	<b>875,4</b>
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)	(107,4)	(99,7)	(223,5)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>327,8</b>	<b>316,4</b>	<b>651,9</b>
Autres	(0,4)	(0,1)	(0,2)
<b>Investissements financiers nets totaux</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(0,2)</b>

## C. Principales composantes du compte de résultat

### 6 Résultat opérationnel

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle de Cofiroute avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), et des autres éléments opérationnels courants et non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent de Cofiroute hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2) et les autres produits et charges opérationnels courants.

Le **résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits considérés comme non courants.

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2022
<b>Chiffre d'affaires<sup>(*)</sup></b>	<b>755,9</b>	<b>718,0</b>	<b>1 534,2</b>
Chiffre d'affaires - construction de nouvelles infrastructures en concession	85,0	93,1	192,6
Chiffre d'affaires total	840,8	811,1	1 726,8
<b>Produits des activités annexes</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>	<b>2,9</b>
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(90,3)	(98,5)	(192,6)
Achats consommés	(11,6)	(4,9)	(9,7)
Services extérieurs	(35,9)	(32,7)	(80,3)
Impôt et taxes	(58,5)	(57,8)	(167,9)
Charges de personnel	(49,9)	(52,2)	(97,8)
Autres produits et charges opérationnels	0,0	0,3	0,5
Dotations aux amortissements	(130,9)	(131,4)	(263,3)
Dotations nettes aux provisions	(0,8)	(12,8)	(8,4)
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(377,8)</b>	<b>(390,1)</b>	<b>(819,6)</b>
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>464,4</b>	<b>422,2</b>	<b>910,1</b>
Paiements en actions (IFRS 2)	(2,1)	(1,5)	(4,3)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>462,3</b>	<b>420,8</b>	<b>905,8</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>462,3</b>	<b>420,8</b>	<b>905,8</b>

<sup>(\*)</sup> Hors Chiffre d'affaires - construction de nouvelles infrastructures en concession.

### 7 Coût de l'endettement financier net

Au premier semestre 2023, le coût de l'endettement financier net s'élève à 48 millions d'euros, en hausse de 37,7 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022 (10,3 millions d'euros).

Au cours de la période, le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2022
Passifs financiers évalués au coût amorti	(19,2)	(17,9)	(37,1)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	(3,0)	0,0	0,1
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	(25,4)	5,7	1,4
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	(0,5)	1,9	2,6
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<b>(48,0)</b>	<b>(10,3)</b>	<b>(33,0)</b>

## 8 Autres charges et produits financiers

### Principes comptables

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les effets d'actualisation, l'incidence des coûts d'emprunts immobilisés, le résultat de change relatif aux éléments financiers et les variations de valeur des produits dérivés non affectés à la couverture des risques de taux et de change.

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2022
Coûts d'actualisation provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés	(3,0)	19,6	20,9
Coûts d'actualisation provisions des créances et dettes non courantes	(0,4)	0,3	1,0
Coûts d'actualisation provisions pour engagements de retraite	(0,3)	(0,1)	(0,2)
Charges financières liées aux locations	(0,0)	(0,0)	(0,0)
<b>Total autres charges et produits financiers</b>	<b>(3,7)</b>	<b>19,8</b>	<b>21,8</b>

## 9 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 105,7 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023 (110,8 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2022).

Le taux effectif d'impôt hors éléments exceptionnels ressort à 25,74 %, quasiment stable par rapport au 25,75 % du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

## 10 Résultat par action

Le nombre d'actions de la société est de 4 058 516 sans changement au cours des derniers exercices. La société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions à prendre en considération pour le calcul du résultat par action, de base et dilué, en 2023 et en 2022, est de 4 058 516. Le résultat par action est présenté au sein du compte de résultat IFRS de la période.

## D. Contrats de concession

Cofiroute, selon les dispositions de l'interprétation IFRIC 12 "Accords de concession de services", exerce une double activité :

- une activité de constructeur au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des nouvelles infrastructures qu'il remet au concédant : le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement conformément à la norme IFRS 15, les obligations de performance étant réalisées de façon continue;
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés : le chiffre d'affaires est reconnu conformément à la norme IFRS 15.

Le concessionnaire dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement et de la construction de l'infrastructure. Dans le cas où le concédant rémunère le concessionnaire en fonction de l'utilisation de l'infrastructure par les usagers, sans fournir aucune garantie sur les montants qui seront versés au concessionnaire (accord de simple "pass through" ou "shadow toll"), le modèle de "l'actif incorporel" s'applique.

Dans ce modèle, le droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) est comptabilisé au bilan de la société concessionnaire en "Immobilisations incorporelles du domaine concédé".

Ce droit correspond à la juste valeur de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoutent les frais financiers intercalaires comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié reflétant le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la mise en service de l'ouvrage.

Ce modèle s'applique aux deux contrats de concession de Cofiroute.

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues.

## 11 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

### 11.1 Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	Coût des infrastructures en service <sup>(*)</sup>	Avances et encours	Total
<b>Valeur brute</b>			
<b>Au 01/01/2022</b>	<b>8 514,1</b>	<b>370,6</b>	<b>8 884,7</b>
Acquisitions de la période		192,6	192,6
Autres mouvements	(0,8)	(10,8)	(11,6)
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>8 513,3</b>	<b>552,4</b>	<b>9 065,7</b>
Acquisitions de la période		85,0	85,0
Autres mouvements	3,1	(8,4)	(5,3)
<b>Au 30/06/2023</b>	<b>8 516,4</b>	<b>628,9</b>	<b>9 145,3</b>
<b>Amortissements</b>			
<b>Au 01/01/2022</b>	<b>(4 338,7)</b>		<b>(4 338,7)</b>
Amortissements de la période	(228,1)		(228,1)
Autres mouvements	(0,0)		(0,0)
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>(4 566,8)</b>		<b>(4 566,8)</b>
Amortissements de la période	(114,5)		(114,5)
Autres mouvements	(0,0)		(0,0)
<b>Au 30/06/2023</b>	<b>(4 681,3)</b>		<b>(4 681,3)</b>
<b>Valeur nette</b>			
<b>Au 01/01/2022</b>	<b>4 175,4</b>	<b>370,6</b>	<b>4 546,0</b>
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>3 946,4</b>	<b>552,4</b>	<b>4 498,8</b>
<b>Au 30/06/2023</b>	<b>3 835,1</b>	<b>628,9</b>	<b>4 464,0</b>

(\*) Subventions d'investissement déduites.

Les acquisitions du 1<sup>er</sup> semestre 2023 s'élèvent à 85 millions d'euros (93,1 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2022). Elles correspondent essentiellement aux investissements réalisés par Cofiroute dans le cadre de ses contrats de concession.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 85 millions d'euros au 30 juin 2023 (93,1 millions d'euros au 30 juin 2022).

### 11.2 Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

#### Obligations contractuelles liées aux contrats de concession

Dans le cadre des contrats de concession qu'elle a conclus, Cofiroute s'est engagée à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'elle est destinée à exploiter, en tant que société concessionnaire.

Au 30 juin 2023, le montant d'engagements d'investissements prévus, dans le cadre des contrats de concession, est de 321,4 millions d'euros (373,5 millions d'euros au 30 juin 2022).

## E. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

### 12 Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations d'exploitation du domaine concedé	Terrains	Agencements, matériels, installations techniques et autres	Droits d'utilisation des immobilisations du domaine concedé	Total
<b>Valeur brute</b>					
<b>Au 01/01/2022</b>	<b>984,1</b>	<b>1,4</b>	<b>16,4</b>	<b>11,1</b>	<b>1 013,0</b>
Acquisitions de la période	25,1		1,0		26,1
Sorties de la période	(9,1)	(0,0)	(0,8)		(9,9)
Autres mouvements	0,7	0,0	(1,2)	0,0	(0,5)
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>1 000,8</b>	<b>1,4</b>	<b>15,4</b>	<b>11,1</b>	<b>1 028,7</b>
Acquisitions de la période	14,6		0,2		14,7
Sorties de la période	(0,1)	(0,0)	(0,0)		(0,1)
Autres mouvements	(0,1)	(0,0)	(0,0)	0,5	0,4
<b>Au 30/06/2023</b>	<b>1 015,3</b>	<b>1,4</b>	<b>15,6</b>	<b>11,6</b>	<b>1 043,8</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>					
<b>Au 01/01/2022</b>	<b>(800,1)</b>		<b>(9,5)</b>	<b>(9,1)</b>	<b>(818,6)</b>
Amortissements de la période	(32,8)		(0,6)	(1,3)	(34,7)
Sorties de la période	9,1		0,8		9,9
Autres mouvements	(0,0)		0,0	1,1	1,1
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>(823,8)</b>		<b>(9,3)</b>	<b>(9,2)</b>	<b>(842,3)</b>
Amortissements de la période	(15,2)		(0,3)	(0,7)	(16,2)
Sorties de la période	0,1		0,0		0,1
Autres mouvements	0,0		0,0	0,7	0,7
<b>Au 30/06/2023</b>	<b>(838,8)</b>		<b>(9,6)</b>	<b>(9,2)</b>	<b>(857,6)</b>
<b>Valeur nette</b>					
<b>Au 01/01/2022</b>	<b>184,1</b>	<b>1,4</b>	<b>6,9</b>	<b>2,0</b>	<b>194,4</b>
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>177,1</b>	<b>1,4</b>	<b>6,1</b>	<b>1,9</b>	<b>186,5</b>
<b>Au 30/06/2023</b>	<b>176,4</b>	<b>1,4</b>	<b>6,0</b>	<b>2,4</b>	<b>186,2</b>



## 13 Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

### 13.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022	Variation	
			Variation BFR liées à l'activité	Autres variations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1,2	1,4	(0,2)	0,0
Clients et autres débiteurs	123,4	126,8	(3,4)	0,0
Autres actifs courants d'exploitation	26,8	29,7	(2,9)	0,0
<b>Stocks et créances d'exploitation (I)</b>	<b>151,4</b>	<b>157,9</b>	<b>(6,5)</b>	<b>0,0</b>
Fournisseurs	(75,2)	(55,2)	(20,0)	0,0
Autres passifs courants d'exploitation	(103,3)	(123,1)	19,8	0,0
- Passifs hors exploitation	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)</b>	<b>(178,5)</b>	<b>(178,3)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>0,0</b>
<b>Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) (I + II)</b>	<b>(27,1)</b>	<b>(20,4)</b>	<b>(6,7)</b>	<b>0,1</b>
Provisions courantes	(277,4)	(271,3)	(2,6)	(3,6)
dont la part à moins d'un an des provisions non courantes	(0,6)	0,0	(0,6)	0,0
<b>Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)</b>	<b>(304,5)</b>	<b>(291,7)</b>	<b>(9,3)</b>	<b>(3,5)</b>

### 13.2 Analyse des provisions courantes

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023 et de l'exercice 2022, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Clôture
<b>01/01/2022</b>	<b>275,6</b>	<b>40,8</b>	<b>(26,1)</b>	<b>(6,4)</b>	<b>283,9</b>
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	269,9	30,3	(27,7)	(8,8)	263,7
Autres risques courants	14,0	0,8	(0,2)	(7,0)	7,6
<b>31/12/2022</b>	<b>283,9</b>	<b>31,1</b>	<b>(27,9)</b>	<b>(15,8)</b>	<b>271,3</b>
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	263,7	24,1	(12,4)		275,4
Autres risques courants	7,6	0,8	(0,4)	(6,0)	2,0
<b>30/06/2023</b>	<b>271,3</b>	<b>24,9</b>	<b>(12,8)</b>	<b>(6,0)</b>	<b>277,4</b>

Les provisions courantes sont rattachées directement au cycle d'exploitation. Elles s'élèvent au 30 juin 2023 à 277,4 millions d'euros (271,3 millions d'euros au 31 décembre 2022) et concernent principalement les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses à effectuer pour la réparation des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes...), des ouvrages d'art, des ouvrages hydrauliques et des équipements spécifiques du Duplex A86. Le montant de ces provisions s'établit à 275,4 millions d'euros au 30 juin 2023 (263,7 millions d'euros au 31 décembre 2022).

## 14 Dettes relatives aux contrats de location

Au 30 juin 2023, les dettes relatives aux contrats de locations s'élèvent à 2,6 millions d'euros (2,1 millions d'euros au 31 décembre 2022) dont 2,6 millions d'euros sont liés à des contrats de locations de biens mobiliers. La part à moins d'un an représente 1,2 million d'euros au 30 juin 2023.

## F. Capitaux propres

### 15 Informations relatives aux capitaux propres

#### 15.1 Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)		30/06/2023	31/12/2022
<b>Couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Réserve à l'ouverture			(0,3)
Autres variations de juste valeur de la période			0,3
Éléments constatés en résultat			
<b>Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (éléments recyclables en résultat)</b>			
Effet d'impôt associé			
<b>Réserve nette d'impôt (éléments recyclables en résultat)</b>	<b>I</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Instruments de capitaux propres</b>			
Réserve à l'ouverture <sup>(*)</sup>		10,1	10,1
Variations de juste valeur de la période			
<b>Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture</b>	<b>II</b>	<b>10,1</b>	<b>10,1</b>
<b>Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite</b>			
Réserve à l'ouverture		(1,4)	(4,4)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période		0,7	4,0
Effet d'impôt associé		(0,2)	(1,0)
<b>Réserve nette d'impôt à la clôture</b>	<b>III</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(1,4)</b>
<b>Réserve nette d'impôt totale (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)</b>	<b>IV = II + III</b>	<b>9,2</b>	<b>8,7</b>
<b>Total opérations reconnues directement en capitaux propres</b>	<b>V = I + IV</b>	<b>9,2</b>	<b>8,7</b>

<sup>(\*)</sup> Réserve liée à la valeur des titres de participations évalués à la juste valeur par capitaux propres ayant été cédés en 2019.

#### 15.2 Dividendes

Le solde du dividende de l'exercice 2022 a été versé en mars 2023 et s'élève à 531,9 millions d'euros.

## G. Financement et gestion des risques financiers

### 16 Données relatives à l'endettement financier net

#### 16.1 Endettement financier net

Au 30 juin 2023, l'endettement financier net de Cofiroute s'établit à 3 558,9 millions d'euros en dégradation de 207,5 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022.

L'endettement financier net s'analyse comme suit :

Analyse par catégorie comptable (en millions d'euros)	30/06/2023			31/12/2022		
	Non Courant	Courant <sup>(*)</sup>	Total	Non Courant	Courant <sup>(*)</sup>	Total
Emprunts obligataires	(2 661,5)	(12,1)	(2 673,6)	(2 628,5)	(11,5)	(2 639,9)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(218,3)	(58,2)	(276,5)	(239,5)	(58,5)	(298,0)
<b>Dettes financières long terme<sup>(**)</sup></b>	<b>(2 879,9)</b>	<b>(70,2)</b>	<b>(2 950,1)</b>	<b>(2 867,9)</b>	<b>(70,0)</b>	<b>(2 937,9)</b>
Autres dettes financières courantes		(275,0)	(275,0)		(50,0)	(50,0)
Comptes courants financiers passifs		(3,7)	(3,7)		(8,2)	(8,2)
<b>Dettes financières brutes</b>	<b>I</b>	<b>(2 879,9)</b>	<b>(3 228,8)</b>	<b>(2 867,9)</b>	<b>(128,2)</b>	<b>(2 996,1)</b>
dont incidence des couvertures de juste valeur		329,6	0,0	329,6	361,8	0,0
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>						
Prêt et créances financières collatéralisés						
Comptes courants financiers actifs						
Actifs financiers de gestion de trésorerie						0,0
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat</b>						
Équivalent de trésorerie						0,0
Disponibilités		1,3	1,3		6,7	6,7
<b>Actifs financiers</b>	<b>II</b>	<b>0,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,0</b>	<b>6,7</b>	<b>6,7</b>
Instruments dérivés passifs		(378,8)	(2,8)	(381,6)	(414,4)	(0,9)
Instruments dérivés actifs		49,2	1,1	50,3	52,6	0,7
<b>Instruments dérivés</b>	<b>III</b>	<b>(329,6)</b>	<b>(1,7)</b>	<b>(331,3)</b>	<b>(361,8)</b>	<b>(0,2)</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>(I + II + III)</b>	<b>(3 209,4)</b>	<b>(349,4)</b>	<b>(3 558,9)</b>	<b>(3 229,7)</b>	<b>(335,1)</b>

<sup>(\*)</sup> Part courante incluant les intérêts courus non échus.

<sup>(\*\*)</sup> Y compris part à moins d'un an.

Les instruments dérivés actifs/passifs qualifiés de couverture sont présentés au bilan, selon leur maturité, en instruments dérivés actifs/passifs non courants pour la part à plus d'un an, et instruments dérivés actifs/passifs courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs courants ou instruments dérivés passifs courants quelle que soit leur maturité.

La variation de l'endettement financier net se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Variations " non cash "									
	Ouverture	Flux de trésorerie	Réf.	Variations de périmètre	Effets de change	Variations de Justes Valeurs	Autres Variations	Total " non cash "	Réf.	Clôture
<b>Emprunts obligataires non courants</b>	<b>(2 628,5)</b>		<b>(3)</b>			<b>(32,2)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(33,1)</b>	<b>(4)</b>	<b>(2 661,5)</b>
<b>Autres emprunts et dettes financières non courants</b>	<b>(239,5)</b>		<b>(3)</b>				<b>21,2</b>	<b>21,2</b>	<b>(4)</b>	<b>(218,3)</b>
Dettes financières courantes	(128,2)	(199,0)					(21,8)	(21,8)		(349,0)
dont part à moins d'un an des dettes long terme	(56,0)	21,5	(3)				(21,5)	(21,5)	(4)	(56,0)
dont dettes financières courantes à l'origine	(0,0)		(3)				0,0	0,0	(4)	(0,0)
dont autres dettes financières courantes	(50,0)	(225,0)	(2)					0,0	(4)	(275,0)
dont comptes courants financiers passifs	(8,2)	4,50	(1)					0,0	(4)	(3,7)
dont ICNE	(14,0)		(4)				(0,3)	(0,3)	(4)	(14,3)
dont découvert bancaire	0,0		(4)					0,0	(4)	0,0
<b>Actifs de gestion de trésorerie</b>	<b>0,0</b>		<b>(2)</b>					<b>0,0</b>	<b>(4)</b>	<b>0,0</b>
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie</b>	<b>6,7</b>	<b>(5,4)</b>	<b>(1)</b>					<b>0,0</b>	<b>(1)</b>	<b>1,3</b>
<b>Instruments dérivés nets</b>	<b>(362,0)</b>					<b>31,7</b>	<b>(1,0)</b>	<b>30,7</b>		<b>(331,3)</b>
dont JV des instruments dérivés	(358,8)		(2)			31,7		31,7	(4)	(327,1)
dont ICNE sur instruments dérivés	(3,2)		(4)				(1,0)	(1,0)	(4)	(4,2)
<b>Endettement financier net</b>	<b>(3 351,4)</b>	<b>(204,4)</b>	<b>(5)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(2,6)</b>	<b>(3,1)</b>	<b>(5)</b>	<b>(3 558,9)</b>

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les variations de l'endettement financier net avec le tableau des flux de trésorerie :

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2023
Variation de la trésorerie nette	(1)	(0,9)
Variations des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(2)	(225,0)
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	21,5
Autres variations	(4)	(3,1)
<b>Variation de l'endettement financier net</b>	<b>(5)</b>	<b>(207,5)</b>

### Échéancier des dettes financières

Au 30 juin 2023, la maturité moyenne de la dette financière long terme de Cofiroute est de 4,9 ans (5,3 ans au 31 décembre 2022).

## 16.2 Détail des dettes financières à long terme

Les dettes financières à long terme s'élevaient à 2 950,1 millions d'euros au 30 juin 2023 en hausse de 12,2 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022 (2 937,9 millions d'euros).

Cela s'explique principalement par l'impact de la réévaluation des dettes faisant l'objet d'une couverture de juste valeur (+ 32,2 millions d'euros) compensé par le remboursement d'emprunts BEI (- 21,5 millions d'euros).

Au 30 juin 2023, Cofiroute n'a pas mis en place de nouveau financement.

## 16.3 Notations de crédit et covenant financiers

### Notation de crédit

Au 30 juin 2023, Cofiroute dispose de la notation de crédit de Standard & Poor's suivante :

- long terme : A- ;
- perspective : Stable ;
- court terme : A-2.

### Covenants financiers

La documentation des financements de Cofiroute (emprunts obligataires, bancaires et ligne de crédit) ne comporte pas de cas de défaut définis par référence à des covenants financiers.

Par ailleurs, certains contrats de financement prévoient qu'un changement de contrôle de l'emprunteur peut constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'exigibilité anticipée.

## 17 Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2023, les ressources disponibles de Cofiroute s'élevaient à 822,6 millions d'euros dont 825 millions d'euros de ligne de crédit interne VINCI non tirée (cf. note 17.2).

### 17.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie et les autres dettes financières courantes s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
<b>Équivalents de trésorerie</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>1,3</b>	<b>6,7</b>
Comptes courants financiers passifs	(3,7)	(8,2)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(2,4)</b>	<b>(1,5)</b>
Actifs financiers de gestion de trésorerie		
Autres dettes financières courantes	(275,0)	(50,0)
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>(277,4)</b>	<b>(51,5)</b>

Les placements ("actifs financiers de gestion de trésorerie" et "équivalents de trésorerie") sont effectués avec une prise de risque limitée sur le capital et font l'objet d'un contrôle de la performance et des risques associés.

L'essentiel de la trésorerie est placé auprès de VINCI Autoroutes en compte courant. La trésorerie empruntée auprès de VINCI par tirage sur la ligne de crédit revolving est présentée en dettes financières courantes. Au 30 juin 2023, l'encours de 275 millions d'euros concerne exclusivement la ligne de crédit avec VINCI.

Au 30 juin 2023, la trésorerie nette gérée s'élève à - 277,4 millions d'euros.

## 17.2 Autres ressources disponibles

### Ligne de crédit revolver

Cofiroute dispose d'une ligne de crédit revolver interne avec VINCI de 1 100 millions d'euros à échéance 2023.

Au 30 juin 2023, cette ligne de crédit est utilisée pour un montant de 275 millions d'euros.

## 18 Informations relatives à la gestion des risques financiers

L'exposition aux risques financiers au 30 juin 2023 est restée inchangée par rapport à celle du 31 décembre 2022 décrite en note G.17 du rapport financier annuel 2022.

Les principaux risques (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de crédit et de contrepartie) sont décrits respectivement aux paragraphes 17.1, 17.2 et 17.3 du rapport financier annuel 2022.

Les principes de valorisation des instruments financiers prennent en compte l'évolution du risque de crédit des contreparties, ainsi que le risque de crédit propre à Cofiroute.

Dans le cadre de sa gestion du risque de crédit, des limites d'exposition par contrepartie basées sur leur notation de crédit sont définies et permettent à Cofiroute de limiter son risque. La politique de gestion prévoit des limites strictes en fonction des ratings des contreparties.

## 19 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2023 (en millions d'euros)		Catégories comptables					Juste valeur				
Rubriques au bilan et classes d'instruments	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables <sup>(*)</sup>	Juste valeur
<b>I – Actifs financiers non courants</b>							0,0				0,0
<b>II – Instruments dérivés actifs</b>	0,0	50,3					50,3		50,3		50,3
Équivalent de trésorerie							0,0				0,0
Disponibilités			1,3				1,3	1,3			1,3
<b>III – Actifs financiers courants</b>			1,3				1,3	1,3	0,0	0,0	1,3
<b>Total actif</b>	<b>0,0</b>	<b>50,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>51,6</b>	<b>1,3</b>	<b>50,3</b>	<b>0,0</b>	<b>51,6</b>
Emprunts obligataires						(2 673,6)	(2 673,6)	(2 650,9)			(2 650,9)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(276,5)	(276,5)		(278,5)		(278,5)
<b>IV – Dettes financières à long terme</b>						(2 950,1)	(2 950,1)	(2 650,9)	(278,5)	0,0	(2 929,3)
<b>V – Instruments dérivés passifs</b>	2,5	(384,1)					(381,6)		(381,6)		(381,6)
Autres dettes financières courantes						(275,0)	(275,0)		(275,0)		(275,0)
Comptes courants financiers passifs						(3,7)	(3,7)	(3,7)			(3,7)
Découverts bancaires							0,0				0,0
<b>VI – Passifs financiers courants</b>						(278,7)	(278,7)	(3,7)	(275,0)	0,0	(278,7)
<b>Total passif</b>	<b>2,5</b>	<b>(384,1)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(3 228,8)</b>	<b>(3 610,5)</b>	<b>(2 654,6)</b>	<b>(935,1)</b>	<b>0,0</b>	<b>(3 589,7)</b>

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et passifs financiers telles que publiées au 31 décembre 2022 selon les catégories définies par IFRS 9 :

30/06/2022 (en millions d'euros)		Catégories comptables						Juste valeur				
Rubriques au bilan et classes d'instruments	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables(*)	Juste valeur	
<b>I – Actifs financiers non courants</b>							0,0				0,0	
<b>II – Instruments dérivés actifs</b>	0,0	53,3					53,3		53,3		53,3	
Équivalent de trésorerie			0,0				0,0	0,0			0,0	
Disponibilités			6,7				6,7	6,7			6,7	
<b>III – Actifs financiers courants</b>			6,7				6,7	6,7	0,0	0,0	6,7	
<b>Total actif</b>	<b>0,0</b>	<b>53,3</b>	<b>6,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>59,9</b>	<b>6,7</b>	<b>53,3</b>	<b>0,0</b>	<b>59,9</b>	
Emprunts obligataires						(2 639,9)	(2 639,9)	(2 625,3)			(2 625,3)	
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(298,0)	(298,0)		(300,3)		(300,3)	
<b>IV – Dettes financières à long terme</b>						(2 937,9)	(2 937,9)	(2 625,3)	(300,3)		(2 925,6)	
<b>V – Instruments dérivés passifs</b>	2,9	(418,2)					(415,3)		(415,3)		(415,3)	
Autres dettes financières courantes						(50,0)	(50,0)		(50,0)		(50,0)	
Comptes courants financiers passifs						(8,2)	(8,2)	(8,2)			(8,2)	
Découverts bancaires							0,0				0,0	
<b>VI – Passifs financiers courants</b>						(58,2)	(58,2)	(8,2)	(50,0)		(58,2)	
<b>Total passif</b>	<b>2,9</b>	<b>(418,2)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(2 996,1)</b>	<b>(3 411,4)</b>	<b>(2 633,5)</b>	<b>(765,5)</b>	<b>0,0</b>	<b>(3 399,0)</b>	

## H. Avantages du personnel et paiements en actions

### 20 Provisions pour avantages du personnel

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	Exercice 2022
Provisions pour engagements de retraite	13,0	12,9
Provisions pour autres avantages du personnel	0,5	0,5
<b>Total des provisions pour avantages du personnel</b>	<b>13,5</b>	<b>13,4</b>

#### Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 13 millions d'euros au 30 juin 2023.

Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire.

La part à moins d'un an des provisions pour engagements de retraite est présentée en "Autres passifs courants".

La charge comptabilisée au 1<sup>er</sup> semestre 2023 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2023 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2022 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi (taux d'actualisation) intervenues sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023 sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

## 21 Paiements en actions

Les salariés Cofiroute bénéficient du plan d'épargne groupe VINCI et, certains, de plans d'actions gratuites octroyés par la société mère VINCI. La charge globale comptabilisée au 30 juin 2023 au titre des paiements en actions s'est élevée à 2,1 millions d'euros.

Concernant le plan d'épargne Groupe, le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

En France en règle générale, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, avec un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédant le prix de souscription fixé par le Conseil d'administration.

Les souscripteurs bénéficient d'un abondement plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés de Cofiroute sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2.

## I. Autres notes

### 22 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec les entités du Groupe VINCI. Ces transactions s'effectuent sur une base de prix de marché.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, il n'y a pas eu de modification significative dans la nature des transactions avec les parties liées du Groupe VINCI par rapport au 31 décembre 2022. Ces dernières sont mentionnées en note 21 du rapport financier annuel 2022.

## J. Litiges

À la connaissance de la société Cofiroute, il n'existe pas de litige susceptible d'affecter de manière substantielle l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la société.

## K. Événements postérieurs à la clôture

### 23.1 Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration de Cofiroute s'est réuni le 21 juillet 2023 pour arrêter les comptes individuels IFRS au 30 juin 2023. Il a également décidé de verser un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2023 en cours de 28,78 euros par action en août 2023.

### 23.2 Événements importants survenus depuis le 30 juin 2023

Entre le 30 juin 2023 et la date d'arrêté des comptes individuels IFRS par le Conseil d'administration le 21 juillet 2023, Cofiroute n'a pas connu d'événement justifiant d'être mentionné au titre des "Événements importants survenus depuis le 30 juin 2023".

Cette page est intentionnellement laissée blanche.



# Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux Actionnaires

COFIROUTE  
1973 Boulevard de la Défense  
92000 Nanterre

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes individuels IFRS semestriels résumés de la société Cofiroute, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes individuels IFRS semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes individuels IFRS semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes individuels IFRS semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes individuels IFRS semestriels résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense, le 24 juillet 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

**Bertrand Baloche**

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

**Karine Dupré**

# Attestation du responsable du rapport financier semestriel

“J’atteste qu’à ma connaissance, les comptes IFRS intermédiaires résumés, présentés dans le rapport financier semestriel, sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu’ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Cofiroute, et que le rapport semestriel d’activité (figurant en pages 3 à 7) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l’exercice”.

**Marc Bouron**

Directeur général



Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Conception & réalisation  **LABRADOR** +33 (0)1 53 06 30 80

Crédit photo : Autoroutes A10, traversée de la Loire à Tours – Photothèque VINCI Autoroutes / Jean-Philippe Moulet



Siège social  
1973 Boulevard de la Défense  
92000 Nanterre  
Tél. : 01 55 94 70 00  
[www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com)